

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA CONFÉRENCE L'ÉVALUATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE : ENJEUX ET DÉFIS

4 mai 2021

Ce document contient une liste d'hyperliens sur les sujets dont il a été question dans la présentation d'aujourd'hui.

Cette liste n'étant pas exhaustive, nous vous invitons également à consulter le site Web de la CNESST à l'adresse <https://www.cnesst.gouv.qc.ca> où vous trouverez toute l'information nécessaire à la réalisation de vos obligations.

Pour connaître l'ensemble des outils mis à votre disposition : [Connaitre les outils pour sa réalisation | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)

Enfin, si vous avez toujours des questions après la lecture, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de renseignements au 1 844 838-0808.

Outils et formations offertes

Le Progiciel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/service-clientele/applications-outils/progiciel-pour-realiser-lequite-salariale-en>

Le calculateur d'échéances en équité salariale:

<https://www.services.cnt.gouv.qc.ca/smartlets/sfjsp?interviewID=CalculateurES>

Les webinaires en équité salariale :

<https://cnesst.telug.ca/es/webinaires.php>

La formation en ligne - Objectif : Équité salariale :

<https://cnesst.telug.ca/es/formation.php>

Évaluation du maintien

Page Web sur l'évaluation du maintien

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/demarches-formulaires/employeur/connaitre-realiser-ses-obligations-dequite/maintenir-lequite-salariale>

Le registre des événements survenus dans l'entreprise

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/registre-suivi-evenements-survenus-dans>

Exemples d'événements à prendre en compte lors de l'évaluation du maintien :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/exemples-devenements-susceptibles-creer-recreer>

Orientation sur le processus de participation des personnes salariées :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/acces-linformation/documents-servant-prise-decision/equite-salariale/loi-sur-lequite-salariale/chapitre-iv1-maintien-lequite-salariale-articles/article-7621-processus-participation-obligations>

Document sur les éléments clés relatifs au processus de participation :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/elements-cles-relatifs-au-processus-participation>

Autres liens

Pour les entreprises où il n'existe pas de catégorie d'emplois à prédominance masculine :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/equite-salariale-dans-entreprises-sans-categories>

Pour les exceptions prévues pour calculer le nombre de personnes dans l'entreprise:

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/demarches-formulaires/employeur/connaitre-realiser-ses-obligations-dequite/realiser-lequite-salariale/lequite-salariale-pas-pas-archive/calculer-nombre-travailleuses-travailleurs>

Les modèles pour l'affichage des résultats pour l'évaluation du maintien :

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/demarches-formulaires/employeur/connaitre-realiser-ses-obligations-dequite/maintenir-lequite-salariale/evaluer-maintien-lequite-salariale>